

## PROCEDURE D'INSCRIPTION AU DEAES

PERPIGNAN : Rentrée le 16 décembre 2019

PRADES : Rentrée le 17 décembre 2019

Veuillez trouver dans ce document la procédure à suivre pour pouvoir vous inscrire à la formation DEAES des CEMEA Occitanie. En pièce jointe, vous trouverez aussi le dossier de candidature à compléter et à déposer.

### 1. Comment s'inscrire à la formation ?

Vous devez compléter le dossier que nous vous aurons donné lors de l'information collective ou que vous avez pu télécharger sur notre site.

Ce dossier de candidature ainsi que les pièces demandées, doivent être déposés impérativement en main propre auprès de Mme Isabelle FOURNIER-MOYA avant le 15 novembre 2019 (date butoire), à l'adresse suivante :

CEMEA Occitanie  
7 Avenue des Palmiers  
66000 PERPIGNAN  
04.68.34.63.62

Le lundi, mardi et jeudi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le mercredi de 8h00 à 12h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Un chèque de 50 euros, vous sera demandé pour des frais de dossier.

L'inscription aux sélections ne sera effective que si votre dossier est complet.

### 2. Les sélections.

A réception de votre dossier complet, vous recevrez un mail de confirmation et de convocation aux épreuves de sélections.

L'épreuve d'admissibilité (sélection écrite) aura lieu le :

Mercredi 20 novembre 2019 à 10h00  
Au  
CEMEA Occitanie  
20 Rue Sébastien Vauban  
66000 PERPIGNAN

L'épreuve d'admission (sélection orale) aura lieu le :

Mardi 10 décembre 2019  
Au  
CEMEA Occitanie  
20 Rue Sébastien Vauban  
66000 PERPIGNAN

Vous recevrez la convocation avec l'heure de votre passage par mail.

Nb : Selon les diplômes déjà obtenus, vous pouvez être dispensé(e) de l'épreuve écrite en joignant une copie de votre diplôme dans votre dossier de candidature.

L'épreuve d'admissibilité est gratuite, mais l'épreuve d'admission a un coût de 50 euros, dont vous devrez vous acquitter par chèque lors de la remise de votre dossier.

Vous pouvez payer les frais en 2, 3 ou 4 fois.

## PROCEDURE D'INSCRIPTION AU DEAES

PERPIGNAN : Rentrée le 16 décembre 2019

PRADES : Rentrée le 17 décembre 2019

Votre dossier de candidature est complet.

Il existe deux possibilités :

**Vous êtes dispensé(e) de l'épreuve écrite**

*Nous avons la copie de votre diplôme permettant une dispense*



Vous passez :

**L'épreuve orale d'admission**

*Il faudra déposer un chèque de 50€ lors de votre inscription pour pouvoir passer cette épreuve.*

**Vous n'êtes pas dispensé(e) de l'épreuve écrite**



Vous devez passer **les 2 épreuves de sélection** :

**- L'épreuve écrite d'admissibilité**

*Cette épreuve de sélection est gratuite.*

**L'épreuve orale d'admission**

*Il faudra déposer un chèque de 50€ lors de votre inscription pour pouvoir passer cette épreuve.*

**Vous recevrez par mail, la ou les convocations pour les épreuves de sélections.**

L'épreuve d'admissibilité (sélection écrite) aura lieu le :

Mercredi 20 novembre 2019 à 10h00

Au

CEMEA Occitanie

20 Rue Sébastien Vauban

66000 PERPIGNAN

L'épreuve d'admission (sélection orale) aura lieu le :

Mardi 10 décembre 2019

Au

CEMEA Occitanie

20 Rue Sébastien Vauban

66000 PERPIGNAN

Vous recevrez la convocation avec l'heure de votre passage par mail.

Aucun remboursement ne sera effectué, notamment en cas d'absence aux épreuves.

**PROCEDURE D'INSCRIPTION AU DEAES**  
PERPIGNAN : Rentrée le 16 décembre 2019  
PRADES : Rentrée le 17 décembre 2019

**3. L'entrée en formation.**

Après les sélections, vous allez recevoir un courriel qui vous donnera vos résultats.

Si vous êtes sur la liste des admis, il vous faudra confirmer votre inscription auprès de notre assistante administrative Mme Isabelle FOURNIER-MOYA par retour de mail à l'adresse [imoya@cemea-occitanie.org](mailto:imoya@cemea-occitanie.org).

*Il faudra vous acquitter de la somme de 65€ de droits d'inscription pour valider votre entrée en formation.*

**4. Demande de report.**

Vous pouvez demander un report pour votre rentrée en formation : cette demande doit être faite par écrit avec un courrier expliquant les raisons de ce report.

Ce courrier doit être adressé à :

Mme FOURNIER-MOYA Isabelle  
CEMEA Occitanie  
7 Avenue des Palmiers  
66000 PERPIGNAN

A réception de cette demande de report, vous recevrez une réponse de notre part tout en sachant que la formation suivante peut être sur une autre antenne des CEMEA Occitanie.